



# Introduction au droit

---




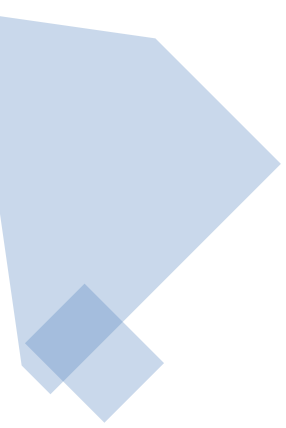
# Distinction fondamentale

## Droit objectif

- Ensemble des règles obligatoires
- Stabilité et sécurité de la vie sociale
- Respect garanti par l'autorité publique

## Droit subjectif

- Avantage concret et individuel
  - Reconnu par le droit objectif
  - Respect garanti par l'autorité publique
  - Exemple du droit de propriété
- 




# Classement des droits subjectifs

## Selon l'objet du droit subjectif

- Droits réels
- Droits personnels

## Selon la nature de l'obligation correspondante

- Obligation de donner
  - Obligation de faire
  - Obligation de ne pas faire
- 



Source des droits  
subjectifs

## Acte juridique

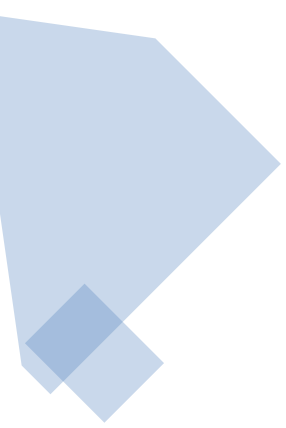
- Loi
- Contrat
- Acte unilatéral

## Fait juridique

- Délit
  - Quasi-délit
  - Apparence
- 

# Exercices

1. Quelle est la nature du pouvoir qu'une personne peut exercer sur le terrain dont elle est propriétaire ?
2. Quelle est la nature de l'engagement d'une entreprise de construire une maison pour le client qui l'a commandée ?
3. Comment une personne peut-elle obtenir un droit subjectif ?




Intensité des  
règles du droit  
objectif

Règles  
d'ordre public

Règles  
impératives

Règles  
supplétives





# Règles d'ordre public


## Définition

- Protection des intérêts essentiels de l'État
- Protection des fondements moraux et économiques de la société.

## Exemples

- Bigamie
- Infractions pénalement réprimées.

## Sanction

- Nullité absolue de l'acte contraire à la règle d'ordre public.
- 



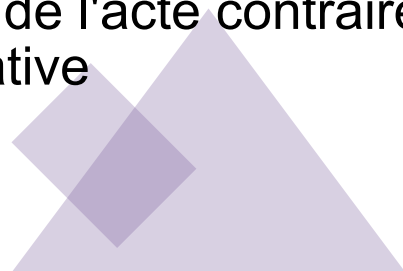
# Règles impératives

Définition : Protection des intérêts d'une partie en situation de faiblesse.

Exemple:

- Réglementation du bail de résidence principale.
- Réglementation du contrat de travail.

Sanction:

- Nullité relative de l'acte contraire à la règle impérative
- 





# Règles supplétives

Définition: règle subsidiaire en l'absence d'un accord précis des parties.

Exemple:

- Art. 1651 du Code civil.
- Art. 14 de la loi du 3 juillet 1978 sur le contrat de travail.

Absence de sanction.





Sources du droit  
objectif

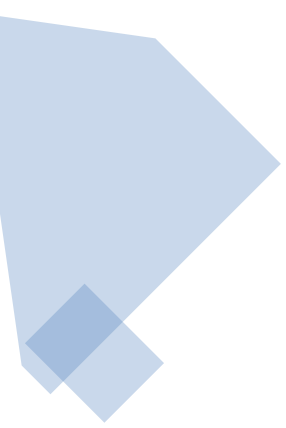
Législation

Jurisprudence

Doctrines

Coutume





Définition: règles  
générales et  
intemporelles produites  
par une institution  
politique.



Sources de législation

Institutions  
législatives

Institutions  
administratives

Législation



# Législation

## Institutions législatives

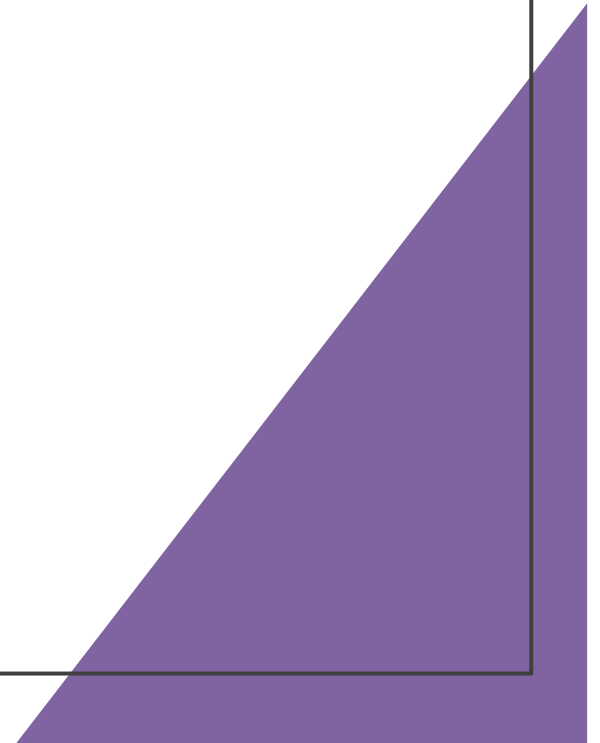
- Parlement européen et conseil de l'Union européenne => règlement et directive.
- Parlement fédéral => loi
- Parlement de communauté ou de région => décret
- Parlement de la Région bruxelloise => ordonnance

# Législation

- Institutions administratives
  - Commission européenne => Règlement et directive
  - Gouvernement fédéral => Arrêté royal et arrêté ministériel
  - Gouvernement régional ou communautaire => Arrêté de gouvernement et arrêté ministériel

# Législation

- Autorités locales
  - Province: règlement provincial
  - Commune: règlement communal






# Jurisprudence

Définition: ensemble des décisions des juridictions.

Effet limité

Nomenclature

- Arrêt: décision d'une cour.
  - Jugement: décision d'un tribunal ou du juge de paix.
- 



Définition:  
ensemble de la  
littérature  
scientifique  
juridique.

Doctrine

Effet limité.







# Coutume

Définition: comportement répété considéré comme obligatoire.

Éléments:

- Élément matériel: répétition d'un comportement.
- Élément psychologique: caractère obligatoire du comportement (≠ usage).

Effet actuellement très limité.



# Exercices

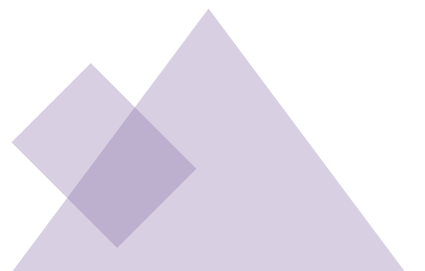
4. Quelles sont les institutions à l'origine des actes normatifs suivants :
- Ordonnance,
  - Décret,
  - Loi,
  - Arrêté,
  - Arrêté royal,
  - Règlement,
  - Directive,
  - Traité.

# Hiérarchie des normes

- Problématique des conflits de règles
- Hiérarchie des règles
  - Convention internationale
  - Directive et règlement européen
  - Constitution
  - Loi, décret et ordonnance
  - Arrêté royal – Arrêté de gouvernement
  - Arrêté ministériel
  - Règlement provincial
  - Règlement communal

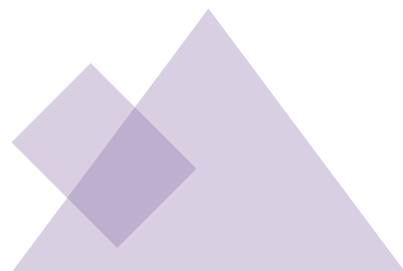


## Hiérarchie des normes - Exemple

- Loi du 5 août 2006 relative à l'accès du public à l'information en matière d'environnement.
  - *Art. 2. La présente loi vise à transposer la directive 2003/4/CE du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2003 concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement et abrogeant la directive 90/313/CEE du Conseil.*
  - *Art. 19. § 1er. La consultation d'une information environnementale et les explications y relatives sont gratuites.*
  - *§ 2. La réception d'une copie d'une information environnementale peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Roi et qui ne peut excéder le prix coûtant.*
- 

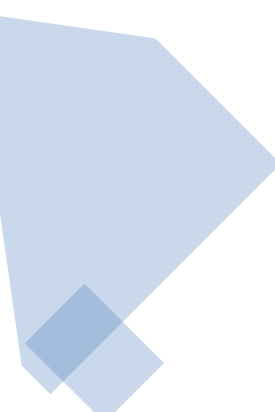


# Hiérarchie des normes - Exemple

- Arrêté royal du 17 août 2007 fixant le montant de la rétribution due pour la réception d'une copie d'un document administratif ou d'un document qui contient des informations environnementales.
  - *Vu la loi du 11 avril 1994 relative à la publicité de l'administration, notamment les articles 5 et 12;*
  - *Art. 2. Lorsque la copie d'un document administratif ou d'un document qui contient des informations environnementales est fournie en version noir et blanc dans un format qui ne dépasse pas le format A4, la rétribution est fixée à 0,05 euro par page. Les cinquante premières pages sont gratuites.*
- 

# Exercices

5. Quelle est la hiérarchie de ces normes?
- Ordonnance,
  - Décret,
  - Loi,
  - Arrêté,
  - Arrêté royal,
  - Règlement,
  - Directive,
  - Traité.
  - Constitution



# Consultation du droit objectif

- Législation
    - [www.eur-lex.eu](http://www.eur-lex.eu)
    - [www.bellex.be](http://www.bellex.be)
  - Jurisprudence
    - [www.eur-lex.eu](http://www.eur-lex.eu) - [www.curia.europa.eu](http://www.curia.europa.eu)
    - [www.bellex.be](http://www.bellex.be) - [www.juridat.be](http://www.juridat.be)
  - Doctrine
    - [www.jura.be](http://www.jura.be)
    - [www.stradalex.be](http://www.stradalex.be)
    - [www.droitbelge.be](http://www.droitbelge.be)
- 